

MTP SERVICES

Société par actions simplifiée (SAS)

au capital social de 1000 €

48 Rue Claude Balbastre 34070 Montpellier

RCS MONTPELLIER 847971926

(la « **Société** »)

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS UNANIMES DES ASSOCIÉS

Le 29/09/2025

Les associés de la Société (ci-après collectivement les « **Associés** » et individuellement un « **Associé** »),

ont pris les décisions suivantes :

Décisions

Décision 1

Il est pris acte par les Associés de la cessation des fonctions de Directeur Général de Mathieu Floch, pour cause de démission en date du 29/09/2025.

Cette résolution est adoptée par l'ensemble des associés, à l'unanimité.

Décision 2

Il est pris acte par les Associés de la cession de 5000 actions pour un montant de 5000 euros de la Société détenues par Mathieu Floch, ancien Directeur Général à l'associé cessionnaire suivant : M. Philippe Testino, résidant 776 Avenue de la Mer-Raymond Dugrand 34000 Montpellier, France né(e) le 20/07/1992 à Paris 75012.

Cette résolution est adoptée par l'ensemble des associés, à l'unanimité.

Décision 3 : Pouvoir

Les Associés donnent tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'effectuer toutes formalités requises par la loi.

Cette résolution est adoptée par l'ensemble des associés, à l'unanimité.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent acte qui, après lecture, a été signé par tous les Associés.

Philippe Testino, associé(e)

Mathieu Floch, associé(e)

Mathieu Floch, ancien Directeur Général et Cédant d'actions de la Société

M. Philippe Testino, Associé